RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Conseiller / Conseillère funéraire

Contact essentiel de la famille endeuillée, le conseiller ou la conseillère funéraire l'accueille, l'informe sur les différentes étapes qui suivent un décès et la conseille sur l'organisation des obsèques. Son rôle est central pour le bon déroulement de la cérémonie.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

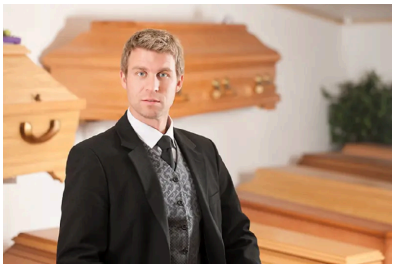
Salaire débutant : **1868 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Assistant / assistante funéraire, Chargé / chargée des formalités funéraires

Secteur professionnel : Services à la personne

Centre d'intérêt : J'ai le sens du contact



© kzenon/iStock/Getty Images

Le métier

Accueil et information

Le conseiller ou la conseillère funéraire est souvent le premier contact de la famille après un décès. Son rôle : renseigner par téléphone ou recevoir dans l'agence de pompes funèbres pour expliquer toutes les étapes du déroulement des obsèques et de la cérémonie, qui peut être civile ou religieuse. Il lui faut être à l'écoute de la famille pour respecter ses attentes et les dernières volontés du défunt.

Conseil et accompagnement

Après avoir présenté à la famille différentes prestations et fournitures (type de cercueil, urne, ornements, caveau, fleurs…), il ou elle établit un devis et accompagne celle-ci dans le choix du lieu de la cérémonie, de la musique, des textes, des intervenants… Étapes suivantes : établir les commandes, veiller au respect des délais, se charger des démarches administratives (avis de décès, autorisation de transport ou d'inhumer, déclaration à la mairie, faire-part, etc.). Il ou elle peut proposer des facilités de paiement ou un contrat obsèques.

Organisation et polyvalence

Responsable du bon déroulement des obsèques, il ou elle coordonne les différentes interventions et organise les déplacements du convoi vers le funérarium, le lieu de culte, le cimetière ou le crématorium. Autres prérogatives possibles : animer la cérémonie, conduire le corbillard ou aider à porter le cercueil.

Compétences requises

Empathie et sens de l'écoute

Une grande partie du travail se passe au contact des familles endeuillées. Qualités indispensables : être patient, humain, empathique et faire preuve de tact et de diplomatie pour conseiller sans brusquer, accompagner les clients dans les différentes étapes qui précèdent l'inhumation ou la crémation. Une certaine souplesse est également indispensable, pour s'adapter aux volontés de chacun, tout en respectant la réglementation très stricte qui encadre les activités funéraires.

Organisation rigoureuse

De nombreux aspects sont à gérer lorsqu'un décès se produit et il arrive souvent que ces professionnels doivent s'occuper de plusieurs cas en même temps. Il lui faut donc être très organisé pour ne pas confondre les situations de deuil, effectuer les démarches administratives et les commandes en temps et en heure… Ses horaires peuvent être variables.

Savoir se préserver

Outre le partage de la douleur avec la famille, le conseiller ou la conseillère funéraire doit s'occuper du recouvrement des paiements. Dans les deux cas, il ou elle doit garder un certain professionnalisme afin de ne pas se laisser dépasser par ses émotions. Un bon équilibre émotionnel est donc indispensable pour se protéger au quotidien.

Où l'exercer ?

Plusieurs casquettes

Le conseiller ou la conseillère funéraire à un rôle d'accompagnement auprès des familles endeuillées, mais son activité comprend une dimension commerciale (vente de fournitures et de prestations) et administrative (gérer les papiers et les démarches liées à un décès). Il lui faut aussi se coordonner avec de nombreux autres intervenants : personnels de l'état civil en mairie, marbriers, porteurs-chauffeurs, fleuristes, représentants religieux…

Mobilité obligatoire

Être mobile (pour se rendre au domicile des clients, au cimetière ou au funérarium, etc.) est un impératif du métier. Le permis de conduire est parfois exigé, d'autant qu'on peut aussi lui demander de conduire le corbillard. Il lui faut donc être souple et s'adapter car le travail n'est pas exempt de stress quand plusieurs décès se produisent en même temps, par exemple.

Des heures et des astreintes

C'est un travail prenant dans lequel on ne compte pas ses heures. Par ailleurs, il existe des astreintes la nuit, le week-end et les jours fériés. Cela veut dire qu'on peut être appelé à tout moment à la suite d'un décès.

Les études

Après la 3e

Niveau CAP complété par une formation de 140 h théoriques et environ autant de stages pratiques, pour obtenir le diplôme national de conseiller funéraire, qui se prépare dans des instituts agréés.

Emploi et secteur

Un secteur qui recrute

On compte plus de 2 500 entreprises funéraires, qui peuvent avoir différents statuts, avec près de 20 000 emplois en France (assistants ou conseillers funéraires, maîtres de cérémonie, porteurs-chauffeurs, etc.). Les recrutements sont constants.

Différents types d'employeurs

Les conseillers funéraires peuvent travailler dans une entreprise privée, une société coopérative, une commune, une structure intercommunale… Dans ces deux derniers cas, on leur demandera d'avoir réussi le concours d'adjoint technique ou d'agent administratif de catégorie C ou celui de rédacteur territorial de catégorie B, en plus du diplôme spécifique d'assistant funéraire.

Des possibilités d'évolution

Avec l'expérience, ces professionnels peuvent encadrer une équipe ou envisager de créer leur propre entreprise funéraire. Dans ce cas, il est préférable de se former au préalable à la gestion.

Salaire du débutant *

À partir de 1868 euros brut par mois, hors primes et indemnités.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site de la FFPF (Fédération française des pompes funèbres).

Centre d'intérêt

J'ai le sens du contact →

Autres métiers à découvrir

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles
- Coordinateur en mdph
- Conseiller technique en accessibilité
- Chargé d'accompagnement des étudiants en situation de handicap